

Le mot du Président :

L'AVPC pendant la période de pandémie et de crise sanitaire a vu ses activités ralentir.

Les travaux reprennent, les membres du Bureau suivent avec attention les projets qui avancent, notamment à Aiguenoire sur les étangs et dans le verger.

Lors de l'assemblée générale ordinaire de l'automne dernier, nous avons accueilli, avec plaisir, plusieurs élus locaux intéressés par nos actions. Nous remercions chaleureusement, pour leur présence, leur disponibilité et leur participation, Monsieur Julien POLAT, Vice-Président du Département de l'Isère, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Maire de Voiron ; Madame Anne LENFANT, Présidente de la Communauté de Commune de Cœur de Chartreuse, Maire d'Entremont le Vieux (Savoie) ; Monsieur Jean-Claude SARTER, Maire de Saint Laurent du Pont, 1er Vice-président à la Communauté de Commune de Cœur de Chartreuse ; Monsieur Wilfried TISSOT, Maire de Saint Pierre d'Entremont (Savoie), Vice-président à la Communauté de Commune de Cœur de Chartreuse ; Madame Chantal CONNOCHIE, 1ere Adjointe au Maire de Saint Pierre d'Entremont (Savoie) ; Monsieur Stéphane VALENTIN, Adjoint au Maire de Voiron.

Didier Leclercq



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 20 novembre 2021 à 15h, Pierre DEVEAUX, directeur du musée de la Grande Chartreuse – La Correrie – à Saint-Pierre de Chartreuse, a accueilli l'assemblée générale ordinaire annuelle portant sur l'exercice 2020.



Sans surprise, il a été constaté que les activités de l'association ont été fortement ralenties par la pandémie de Covid 19 et que les projets ont tous pris beaucoup de retard.

Au cours de la séance le rapport moral et les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres sortants du Bureau, candidats à leur réélection, ont été réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans.

Le plan d'action 2021/2022 a été approuvé à l'unanimité.

A l'issue de la partie statutaire, le groupe JEAME représenté par des étudiants de Master II de l'Université de Chambéry nous a présenté leur très beau travail de recensement des haberts de Chartreuse, fruit de leur recherche de l'année écoulée. Cette synthèse présente un réel intérêt et une base solide que nous pourrions utiliser pour nos futurs projets sur les haberts.

Puis le directeur du musée a invité les participants à une visite guidée du musée dans sa nouvelle scénographie, moment passionnant !

LES PROJETS EN COURS



Travaux sur les étangs d'Aiguenoire :

En débutant par l'étang amont, le projet de remise en état des étangs envisage de :

- pêcher les deux étangs pour en évacuer les poissons, pour favoriser les batraciens, les oiseaux et les libellules
- remodeler l'étang amont pour en rendre les berges moins rectilignes, en utilisant des sédiments extraits du fond de l'étang, pour favoriser la biodiversité et étancher la partie de berge fuyarde,
- consacrer l'étang aval à la conservation de la riche faune et flore locale, avec reprofilage des berges et du fond, création d'une île, installation d'un observatoire à oiseaux,
- installer des nichoirs à oiseaux, un hôtel à insectes et un hibernaculum pour favoriser le lézard des souches.
- créer en aval de chaque étang un moine de vidange pour gérer finement les niveaux d'eau dans chaque étang,
- réaliser un by-pass des étangs pour les assécher à volonté afin de permettre la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus.

Une concertation est organisée avec les partenaires concernés (administration, pêcheurs, etc). Les travaux ont débuté et se poursuivront jusqu'en 2024.



Travaux sur les monuments cartusiens :

Les toitures de la grange et du habert de Billon sont très abîmées. Il est urgent de les refaire. Nous allons lancer une campagne de collecte de dons à cet effet.

Les viviers en amont du monastère se dégradent nous allons étudier les modalités de leur restauration.

Re-cr ation du verger du XVII me si cle au-dessus de la grange :

Les premi res plantations ont  t  r alis es comme pr vu   l'automne 2019. 45 arbres fruitiers de haute tige ou demi-tige, de vari t s anciennes ont  t  plant es par l'entreprise Cholat. Une deuxi me s rie de plantation de 15 autres plants avec greffons provenant de la collection fruiti re des vergers du Luxembourg interviendra lorsque les greffes auront  t  effectu es avec succ s sur les porte-greffes. Il s'agira de vari t s anciennes conserv es par les chartreux   la Chartreuse de Vauvert   Paris.



Projet de sentier-vitrine dans la for t d'Aiguenoire :



En partenariat avec le Parc Naturel R gional de Chartreuse et en b n ficiant de l'expertise de l'ONF, l'association Sylv'ACCTES a implant  un site vitrine l ger permettant d'illustrer son action en for t. La cr ation d'un sentier permet de faire percevoir aux visiteurs le c t  multifonctionnel de la for t et de leur faire d couvrir des exemples de r g n ration naturelle diversifi s, l'importance de la lumi re, l'impact favorable   la biodiversit  des arbres tomb s au sol, etc... Une ramification du sentier donne acc s   un belvéd re d'o  l'on peut voir la distillerie, la cave, la grange et le verger.

Ce sentier est en cours de r alisation et sera mis en service au cours du 1^{er} semestre 2022. Les visites seront accompagn es (pas de visites tous publics) et suivront un cheminement allant de borne en borne, chaque balise mettant l'accent sur un point de d monstration.



DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION ET RECHERCHE DE SUBVENTIONS

En 2021, le Département de l'Isère a attribué une subvention de 1 000 euros.

Les projets en cours ne pourront se réaliser que si la trésorerie de l'AVPC le permet. Celle-ci ne vivant que de dons, tous les adhérents et sympathisants sont cordialement invités à participer et à faire connaître notre association à de nouveaux mécènes.

FETES DE LA CHARTREUSE

L'AVPC participera aux Fêtes de La Chartreuse les samedi 21 et dimanche 22 mai sur le site d'Aiguenoire.

Pour toutes les précisions (programme, inscription, paiement) vous devez vous référer aux site et documentation officiels...



www.fetesdelachartreuse.fr

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
A L'ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE CARTUSIEN (A.V.P.C.)
 Déclarée à la Préfecture de l'Isère le 13 décembre 2016
 Et publiée au Journal Officiel le 24 décembre 2016 sous le numéro 700

CIVILITE <i>Rayez la mention inutile</i>	Monsieur	Madame	Mademoiselle
NOM			
Prénom			
Adresse complète			
Téléphone			
Adresse @mail			

Connaissance prise de l'objet de l'association, souscrit à l'A.V.P.C en qualité de :

MEMBRE ACTIF

Cotisation pour 2022	25 €
Don supplémentaire	€

Par chèque sur la banque :							
Espèces							
Virement bancaire de la banque :..... sur le compte CAISSE D'EPARGNE DE L'AVPC							
IBAN	FR76	1382	5002	0008	0116	7640	203

LES DONS FERONT L'OBJET DE LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT PREVU PAR LA LOI POUR BENEFICIER DE REDUCTIONS FISCALES DANS LA LIMITE DE LA LOI DE FINANCE. POUR OBTENIR VOTRE RECU FISCAL, N'OUBLIEZ PAS DE RENVOYER CE BULLETIN AVEC VOTRE ADRESSE.

MEMBRE BIENFAITEUR

Et effectue ce jour un versement de	50 €	100 €	150 €	€
-------------------------------------	------	-------	-------	---

A titre de don de la manière suivante :

Par chèque sur la banque :							
Espèces							
Virement bancaire de la banque :..... sur le compte CAISSE D'EPARGNE DE L'AVPC							
IBAN	FR76	1382	5002	0008	0116	7640	203

Nb. Les membres bienfaiteurs peuvent assister aux assemblées générales mais ne sont ni électeurs ni éligibles.

Le souscripteur a été informé que son adhésion emporte le respect des statuts de l'association en date du 21 novembre 2016 et disponibles au siège de l'association, grange d'Aiguenoire, 1271 route de Berland, 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

@mail de l'association : avpc@chartreuse.fr

Fait à _____ le _____

Le souscripteur